

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 219 décernant la médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française à des sous-officiers.

n° 219

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
4 avril 1942

Numéro JO
n° 4 du 30/04/1942

Date du numéro
30 avril 1942

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, commandeur de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 26 juin 1941 portant création de la médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française

Sur proposition du général commandant supérieur.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— La médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française est décernée aux sous-officiers dont les noms suivent : Lafitte, maréchal des logis chef, du G.A. C.: Riga il, agent de 3e classe de l'intendance; Lacoste, sergent, du B. T. S. 3; Gareaud, sergent-chef, du R. T. 8. 4; Vertray, sergent, du B. T. S. de la Côte française des Somalis.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

NOUAILHETAS.